



CA Val d'Yerres Val de Seine (Siren : 200058477)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Brunoy
Arrondissement	Évry
Département	Essonne
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	14/12/2015
Date d'effet	01/01/2016

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Accord local
Nom du président	M. François DUROVRAY

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	78, Route Nationale 6
Numéro et libellé dans la voie	BP 103
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	91805 Brunoy CEDEX
Téléphone	
Fax	
Courriel	csenly@vyvs.fr
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	179 331
-----------------------------	---------



- Constitution de réserves foncières
- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports
- Plans de déplacement urbains <i>Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code,</i>
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- Action et aide financière en faveur du logement social <i>Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de de l'habitat.</i>
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
Autres
- Service public de défense extérieure contre l'incendie <i>Périmètre Val d'Yerres Val de Seine : Compétences facultatives - Création, aménagement et gestion des points d'eau nécessaires à l'alimentation en eau des moyens des services incendie et de secours. La CAVYVS est également chargée d'intervenir en amont de ces points d'eau pour garantir leur approvisionnement. - Contrôles techniques des points d'eau incendie ainsi que les opérations de maintenance et de renouvellement de l'ensemble des ouvrages contribuant à la constitution du service relevant de la compétence "Défense Extérieure Contre l'Incendie".</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Périmètre Val d'Yerres Val de Seine : compétence facultative - haut débit.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Autres <i>Périmètre Val d'Yerres Val de Seine : Compétences facultatives :- Le balayage, - actions d'animation et de promotion d'activités sportives et culturelles liées aux équipements sportifs et culturels reconnus d'intérêt communautaire, dont l'attribution de subvention aux associations et clubs.</i>  <i>Périmètre Val de Seine : Compétences facultatives: Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sociaux que sont : -le centre social intercommunal des Bergeries, du Quartier des Bergeries à Draveil, - le centre social intercommunal "Aimé Césaire", du Quartier de la Prairie de l'Oly à Montgeron, - l'espace jeunesse intercommunal du Quartier de la Prairie de l'Oly, à Vigneux-sur-Seine.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
91	SM pour l'assainissement et la gestion des eaux du bassin versant de l'Yerres (SYAGE) (259100857)	SM fermé	1 668 027
91	Syndicat pour l'innovation, le recyclage et l'énergie par les déchets et ordures ménagères (SIREDOM), Agence Sud Francilienne pour l'énergie, les déchets et l'environnement (200077832)	SM fermé	1 930 983
91	SM de la vallée de l'Yerres et des Sénarts (259102705)	SM fermé	868 460

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)